



**AVIS PUBLIC**  
**PROJET DE RÈGLEMENT 401-26 RELATIF À L'OCCUPATION ET À L'ENTRETIEN**  
**DES BÂTIMENTS**

---

**EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ AUX PERSONNES INTÉRESSÉES PAR UN**  
**PROJET DE RÈGLEMENT D'OCCUPATION ET D'ENTRETIEN DES BÂTIMENTS**

par la soussignée, **Johanne Simms, directrice générale et greffière-trésorière, de la susdite**  
**Municipalité, QUE:**

Lors de la séance ordinaire tenue le mardi 3 mars 2026, le conseil municipal a adopté le projet de règlement numéro 401-26 relatif à l'occupation et à l'entretien des bâtiments.

La Municipalité de Saint-Gervais doit adopter le règlement relatif à l'occupation et à l'entretien des bâtiments prévu à l'article 145.41 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (RLRQ, c. A-19.1) au plus tard le 1er avril 2026.

Ce règlement contient des normes visant à empêcher le dépérissement des bâtiments, à les protéger contre les intempéries et à préserver l'intégrité de leur structure.

Le projet de règlement numéro 401-26 ne contient pas de disposition propre à un règlement susceptible d'approbation référendaire. Tout le territoire de la municipalité est concerné par ce règlement.

Le Conseil municipal tiendra une assemblée publique de consultation relative à ce règlement, le mercredi, 11 mars 2026, à 19h00, à la salle du conseil municipal, située au 150, rue Principale, Saint-Gervais, G0R 3C0.

Au cours de cette assemblée, la responsable de l'urbanisme et de l'inspection municipale expliquera le projet de règlement et entendra les personnes et organismes qui désirent s'exprimer.

Une copie de ce projet de règlement est disponible pour consultation au bureau municipal, situé au 150, rue Principale, Saint-Gervais, le lundi de 8h30 à 12h00, le mardi de 8h30 à 16h30, le mercredi de 13h à 17h, le jeudi de 8h30 à 16h30, et le vendredi de 8h00 à 12h00 et sur le site Internet de la Municipalité dans la section « Règlements municipaux » au [saint-gervais.ca](http://saint-gervais.ca)

FAIT À SAINT-GERVAIS, CE 4 MARS 2026

Johanne Simms, DMA  
Directrice générale et greffière-trésorière

---

**CERTIFICAT DE PUBLICATION**

Je soussignée Johanne Simms, directrice générale et greffière-trésorière, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'AVIS ci-haut concernant l'assemblée publique de consultation au sujet du projet de règlement # 401-26 relatif à l'occupation et à l'entretien des bâtiments, en l'affichant en fonction des modalités d'affichage du règlement # 401-26, et ce le 4<sup>e</sup> jour de mars 2026.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat, ce 4<sup>e</sup> jour de mars 2026.

Johanne Simms, DMA  
Directrice générale et greffière-trésorière

